



ENQUÊTE PUBLIQUE

du 1^{er} juin au 3 juillet 2026

Projet photovoltaïque de Saint-Georges-lès-Baillargeaux

LETRE D'INFO N°3 · Juin 2026

Photo d'illustration

Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce au savoir-faire de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans.



Éric GHIRLANDA · Maire de Saint-Georges-lès-Baillargeaux ·

Chères Baillargeoises, chers Baillargeois,

En décembre 2024, je vous annonçais un **projet photovoltaïque** porté par la société locale Eolise **sur les anciennes carrières des Bournois**. Cette friche est une véritable opportunité pour continuer d'**engager notre commune en faveur de la transition énergétique** et du **développement durable** sur notre territoire. Ce projet vise à produire une énergie propre, locale et renouvelable, tout en contribuant à la réduction de notre empreinte carbone. Il s'inscrit pleinement dans les enjeux actuels de préservation de l'environnement et d'indépendance énergétique.

L'implantation de cette installation a été **pensée avec attention**, dans le **respect de notre cadre de vie, de nos paysages et des activités existantes**. Elle permettra également de **générer des retombées économiques** pour la commune, favorisant ainsi le financement de futurs projets au service de tous. Conscients de l'importance de ce projet pour notre territoire, **vous serez associés à cette démarche** dans le cadre des informations données lors de la mise en place de l'enquête publique.

Des temps d'échange et d'information seront organisés afin de répondre à vos questions et recueillir vos observations.

Ensemble, faisons de Saint-Georges-lès-Baillargeaux une commune actrice de son avenir énergétique.

HORAIRES DES PERMANENCES EN MAIRIE



Lundi 1^{er} juin 2026,
de 9h à 12h

Mercredi 17 juin 2026,
de 14h à 17h

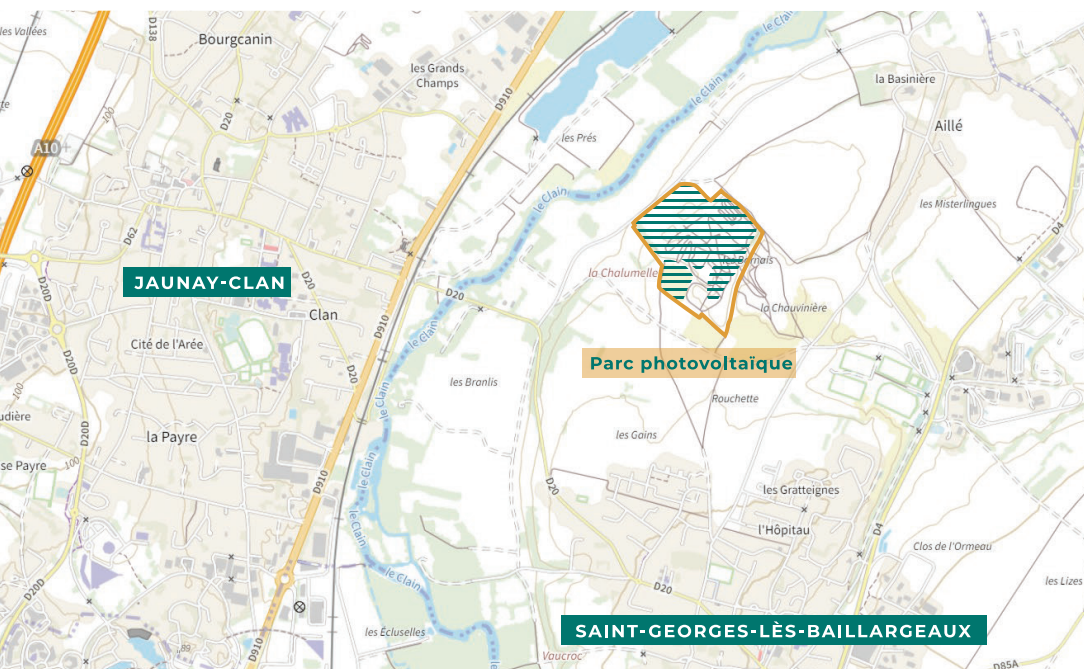
Vendredi 3 juillet 2026,
de 9h à 12h



LES ATOUTS DU PROJET

- Un **site en friche**, anciennement utilisé comme carrière à ciel ouvert puis comme terrain de motocross, qui peut être reconverti
- Un **emplacement à l'écart des habitations** et en contrebas des routes, qui garantit une **insertion discrète dans le paysage**
- Une **production électrique locale et importante** (16 600 MWh / an), l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 3 240 foyers (chauffage et eau chaude inclus).

Les détails du projet sont disponibles sur notre site : www.eolise.fr/projet/parc-photovoltaïque-saint-georges-lès-baillargeaux/



L'ENQUÊTE PUBLIQUE : COMMENT Y PARTICIPER ?



Photo aérienne de la zone de projet.

Du 1^{er} juin au 3 juillet, chacun est invité à consulter le dossier de permis de construire et à participer à l'enquête publique. Ce dossier sera mis à disposition du public en mairie de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Préfecture de la Vienne ou sur internet, sur le site : <https://www.vienne.gouv.fr>

Les observations pourront être rédigées sur le registre disponible en mairie, adressées par courrier en mairie de Saint-Georges-lès-Baillargeaux ou envoyées par e-mail à l'adresse pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr.

Le Préfet rendra ensuite sa décision par arrêté préfectoral au second semestre 2026.



UN PROJET ADAPTÉ AU TERRITOIRE

Eolise a mené un travail d'analyse très fin sur le territoire de la Vienne pour **identifier les zones les plus propices au développement de projets photovoltaïques au sol**.

Cette zone de projet, qui bénéficie d'un **bon ensoleillement**, a également été identifiée et validée par la commune comme une zone d'accélération des énergies renouvelables. Une charte de développement a aussi été signée avec Grand Poitiers.

Situé en **contrebas des axes de circulation et à l'écart des habitations**, ce parc solaire s'intégrera très discrètement dans le paysage et bénéficiera d'un raccordement électrique local.

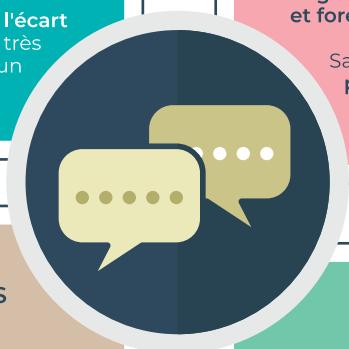


LE PROJET PERMET DE DONNER UNE NOUVELLE VIE À UN TERRAIN DÉGRADÉ

Eolise identifie les zones de projet pour des parcs solaires en **privilégiant des parcelles où les sols sont dégradés**, afin de ne pas participer à l'artificialisation des sols et pour ne pas concurrencer l'agriculture.

Cette zone de projet est une **ancienne carrière à ciel ouvert**, qui a ensuite été **utilisée comme terrain de motocross**. Le sol est donc considéré comme **dégradé et incompatible avec des activités agricoles et forestières**.

Sa reconversion en parc solaire permettra de **produire une électricité renouvelable et locale**, sans artificialiser des zones naturelles et sans entrer en concurrence avec ces activités.



DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI LOCAL

Un parc photovoltaïque sur un territoire est soumis à différents impôts et génère donc des revenus locaux, qui bénéficient également aux riverains.

Ce projet permettra à la commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux et à Grand Poitiers de bénéficier d'environ **35 000 euros par an**, et ce pendant une **durée de 30 ans**. Un loyer annuel, pour la location d'une partie du terrain, sera également versé à la commune.

Sur le territoire, **des emplois seront également pérennisés** et créés dans différents secteurs, pendant le chantier puis durant toute la durée d'exploitation : BTP, technicien de maintenance, etc.

UNE RÉPONSE AUX CRISES ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE



Les projets photovoltaïques permettent de produire de l'électricité en émettant très peu de CO₂ (calculé sur toute la vie du parc). En se substituant aux énergies fossiles (comme le pétrole, le charbon ou le gaz), les énergies renouvelables contribuent à la **lutte contre le dérèglement climatique et les événements extrêmes qui en découlent**, comme les canicules, les sécheresses ou les inondations.

Par ailleurs, dans le contexte de crise énergétique, un **parc solaire assure une production d'électricité locale, renforçant l'indépendance énergétique du territoire et sa résilience face aux futures crises**.



VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Marc-Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque

Téléphone : **05 49 38 88 25** · Courriel : ma.guilbard@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".